



## L'EMPLOI DE SALARIÉS ÉTRANGERS/D'ORIGINE ÉTRANGÈRE : PERCEPTION DES PARTICULIERS EMPLOYEURS

### L'EMPLOI À DOMICILE, UN FACTEUR D'INTÉGRATION POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES

**56%**

des particuliers employeurs ont déjà employé un salarié étranger/d'origine étrangère ou envisagent de le faire

**64%**

des particuliers employeurs déclarent que le secteur de l'emploi à domicile est un facteur d'intégration pour les personnes étrangères



### L'EMPLOI D'UNE PERSONNE ÉTRANGÈRE/D'ORIGINE ÉTRANGÈRE POUR LES PARTICULIERS EMPLOYEURS



Est une source d'enrichissement mutuel, pour **71%** des particuliers employeurs

Donne un sentiment d'utilité, pour **64%** des particuliers employeurs

Est simple d'un point de vue administratif, pour **62%** des particuliers ayant déjà employé un salarié étranger/d'origine étrangère

### 3 CONDITIONS ESSENTIELLES POUR L'EMPLOI D'UN SALARIÉ ÉTRANGER/D'ORIGINE ÉTRANGÈRE



Maîtrise de la langue française (pour **88%** des particuliers employeurs)



Compétences professionnelles (**87%**)



Situation régulière (**85%**)



## UN PROJET BIEN ACCUEILLI PAR LES PARTICULIERS EMPLOYEURS

**76%**

d'entre eux estiment que ce serait une bonne chose pour les salariés concernés

**65%**

une bonne chose pour les employeurs eux-mêmes

**86%**

souhaiteraient être informés sur les aspects pratiques de la démarche



## 3 CONDITIONS DE RÉUSSITE



La formation du salarié à la langue française (pour **64%** des particuliers employeurs)



La formation aux métiers du secteur de l'emploi à domicile (**53%**)



La sensibilisation du salarié aux droits et devoirs des personnes vivant en France (**42%**)

## PARMI LES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES À L'ÉTRANGER, CELLES QUI SUSCITENT LE PLUS D'INTÉRÊT SONT LES PLUS CONCRÈTES

Dans le cadre de projets d'intégration de salariés étrangers/d'origine étrangère, plusieurs actions ont été expérimentées à l'étranger. Parmi ces actions, les plus essentielles ou importantes sont :



La mise en place d'une formation à la culture du pays d'accueil (pour **81%** des particuliers employeurs)



L'accompagnement juridique et administratif à la régularisation des salariés étrangers (**77%**)



La rédaction d'une convention collective en plusieurs langues pour une compréhension plus large de l'emploi à domicile (**69%**)

## LE PROJET D'EXPÉRIMENTATION: UN LEVIER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'EMPLOIS

**62%**

des particuliers employeurs indiquent qu'un projet d'accompagnement global (économique, social et citoyen) pourrait les inciter à employer un salarié étranger ou d'origine étrangère.

